NUMÉRO 23. JEUDI 22 MARS 1860.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
» par la poste, franco, » 7»—
Pour 6 mois, prise au bureau, » 3»50
» par la poste, franco, » 3»75
On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT
LE JEUDI ET LE SAMEDI.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 3.

Prix des annonces.

Pour 1 ou 2 insertions: de 1 à 5 lignes, 50 centimes.
» » » de 6 à 8 » 75 »
» » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
Pour 3 insertions: de 1 à 5 lig. 75 centimes.
» » de 6 à 8 » 1 franc.
» » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1860.

NEUCHATEL.	DATES	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES.			Baromètre en millim. réd. à 0.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMIN.	ÉTAT DU CIEL	LIMNIMÈT en mètr.	Température du LAC en degrés centi.
	Mars.	9 h. du m.	Minim.	Maxi.	Midi.					
	16	2	0	5,8	721,6	0,0	Calme.	Clair.	2,060	4
	17	2	—1,8	7	728.6	0,0	Id.	Id.	2,075	3,8
	18	6.	1,2	9,8	727.8	0,0	Id.	Id.	2,081	4,2
	19	7	4,5	9,5	728,9	0,0	Joran.	Couv , clair.	2,091	5

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'une pinte et vendage,

à Neuchâtel.

1. Le samedi 31 mars courant, on vendra publiquement et par voie de minute, en l'étude du notaire J.-F. Dardel, à Neuchâtel, une partie de maison située au centre de la ville, à l'entrée de la rue Fleury, consistant en une place de dépôt, cour, cave meublée et anti-cave au rez-de-chaussée, et un premier étage ayant une chambre de débit, deux cabinets, cuisine et dépendances. La vente aura lieu le dit jour 31 mars, à 3 heures après midi, aux conditions qui seront lues.

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

2. Le vendredi 30 mars 1860, à 3 heures du soir, M. Bonafous-Pahud fera vendre par voie de minute, dans l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux, une propriété à Peseux, consistant en **une belle maison d'habitation,** avec environ **un arpent de verger, jardin et vigne** attenant, jouissant d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes. Elle est à une très-petite distance des gares des chemins de fer Franco-Suisse et Jura industriel S'adresser pour visiter la propriété aux locataires actuels MM. Knab et C^e^, à Peseux.

3. Dans une belle exposition, à douze minutes de la ville, on offre à vendre une jolie propriété avec environ quinze ouvriers de terrain en nature de vigne et jardin et arbres fruitiers en plein rapport et de bons choix; la maison a été solidement et proprement construite et serait propre pour divers genres d'industrie; par sa belle exposition, sa distribution et les bonnes caves qu'elle renferme, on en ferait un magnifique restaurant. La propriété renferme écurie et pressoir avec un puits intarissable. S'adr. au bur. d'avis.

Belle propriété à vendre.

4. Le mercredi 28 mars 1860, à 3 heures après-midi, en l'étude du notaire A.-H. Renaud, rue du Château, n° 4, à Neuchâtel, il sera procédé à la vente par voie de minute, **de la belle vigne** de feu M. F.-Auguste Clerc, située aux Parcs du milieu, territoire de Neuchâtel, marquée à la porte F, n° 108, limitée du côté d'uberre par le chemin des Parcs-dessous, de celui de joran par le chemin des Parcs du milieu, de celui de bise par M. Ed. Bovet, commissionnaire, et de celui de vent par M. Jacot, horloger. — Cette vigne, de la contenance de 1 arpent 148 perches mesure fédérale (14 ouvriers ancienne mesure), dont 8 ouvriers plantés en rouge et 6 en blanc, est garnie d'espaliers et de pyramides en plein rapport. — Dans le haut, il existe une pêcherie en pleine valeur et un cabinet en bois; dans le bas un cabinet en pierre, couvert en tuiles, à côté de la **fontaine** qui coule au bord du chemin des Parcs-dessous. Les cabinets sont entourés de treilles de raisins printaniers. Cette propriété, d'un accès facile, est connue avantageusement tant sous le rapport de son bon état d'entretien que sous celui de la qualité supérieure de son plan et des beaux fruits qu'elle produit.

S'adresser, pour voir l'immeuble, à M J. Stuky, peintre, au faubourg du lac, et pour les conditions, au notaire chargé de la minute.

5. A vendre, un bienfonds situé au bas des Loges, consistant en prés labourables, pâturage et forêt, avec une belle maison d'habitation susassise, avec partie rurale, et un bâtiment dans le pâturage servant de loge pour le bétail et de remise.

Cette propriété en un seul tenant, sur la grande route de la Chaux-de-Fonds, d'une exploitation facile, est dans un bon état d'entretien et de bonification, et fournit pour l'alpage et l'hivernage de 7 à 8 pièces de bétail. Son rapport annuel, indépendamment de la forêt, est de fr. 545.

S'adresser au notaire Comtesse, à Fontaines, chargé de la vente.

VENTE DE VIGNES.

Le lundi 26 mars 1860, dès les 6 heures du soir, les enfants de feu M. François Schouffelberger feront vendre, par voie de minute, dans l'hôtel de la Couronne, à Auvernier, les vignes ci-après désignées, situées rière les territoires de Colombier et Auvernier.

Sur Auvernier.

1° **Au Tombet,** une vigne de 2 ouvriers, limitant de vent et uberre le chemin public, de bise l'hoirie L'Hardy-Dubois et de joran M. Max. de Meuron.

2° **A Lerin,** une vigne de $1^1/_4$ ouvrier, limitant de vent le sentier public, de bise M^lle^ Roulet-Py, de joran le chemin et d'uberre l'état.

3. **A Pain-blanc,** une vigne de $3^1/_4$ ouvr., limitant de vent Mad. Alphonse Perrochet, de bise le ruisseau, de joran et d'uberre M. Henri L'Hardy.

4° **A Sombacour,** une vigne de $^3/_8$ ouvrier, limitant de vent un sentier, de bise et joran M. Matthieu et d'uberre l'hoirie L'Hardy.

5° **A Beauregard,** une vigne de $1^3/_4$ ouvrier, limitant d'uberre Benoit Fornachon, de bise Charles Pingeon, de joran la route et de vent veuve Giroud.

6° **Au Murgris,** une vigne de $1^1/_4$ ouvr., limitant de joran M. Matthieu, de vent et uberre l'hoirie L'Hardy et de bise M^me^ Perrochet-Robert.

7° **A la Pierre,** une vigne de $1^1/_2$ ouvrier, limitant de joran l'ancien Dothaux, de bise l'ancien Philippin, de vent M. Bullard et d'uberre M^lle^ Dubois.

8° **A Malévaux,** une vigne de $1^1/_2$ ouvr., limitant d'uberre M. Raymond notaire, de joran le chemin de fer, de bise et vent un sentier.

9° **A Combe,** une vigne de 3 ouvriers, limitant de vent Alfred Lardy, de joran Auguste Chatenay, d'uberre le ruisseau et de bise Frédéric de Chambrier.

10° **A Boerba,** une vigne de 4 ouvriers, limitant d'uberre Ch. Pingeon, Louis Beaujon et dame Luder née Cortaillod, de vent M. de Merveilleux, de joran le sentier et de bise M. de Diesbach.

Sur Colombier.

11° **Au Creux du Rosy,** une vigne de 4 ouvriers, limitant de vent et bise des propriétaires de Rochefort, d'uberre un verger et de joran la commune de Colombier.

12° **Au Chanet,** une vigne de $2^1/_2$ ouvr., limitant de vent Benjamin Junod, de bise Benoit L'Hardy et de joran le Villaret

13° **A la Fasanne,** une vigne de 2 ouvr., limitant de vent Lardy-Lambert, de bise et joran la nouvelle route et d'uberre le chemin de fer.

14° **A la Maladière,** une vigne de 2 ouvriers, limitant de vent Frédéric de Rougemont, de bise Henri Banderet, de joran les enfants Verdan et d'uberre la grande route.

15° **Aux champs de la Cour,** une vigne de $^1/_2$ ouvrier, limitant de vent Benoit L'Hardy, de bise Henri Claudon, de joran la grande route et d'uberre M Paris.

16° **Aux champs de la Cour,** une vigne de 2 ouvriers, limitant de vent et bise l'hoirie L'Hardy-Dubois, de vent M. Auguste Chatenay, d'uberre les enfants Dessouslavy et de joran la grande route.

7. A vendre, de gré à gré, une maison solidement construite, située à peu de distance de Neuchâtel, renfermant 3 chambres, deux cuisines, galetas, cave, pressoir et place suffisante pour un second appartement, ayant comme dépendances deux jardins et plantage, dont un de la contenance de $2^1/_2$ ouvriers environ, avec de grands arbres fruitiers, et l'autre de $1^1/_4$ ouvrier; le tout serait cédé pour la somme de fr 5,500. S'adresser au notaire J.-F. Dardel, à Neuchâtel.

Vente de vignes de l'Etat,

rière Cressier et Cornaux.

8. La direction des forêts et domaines de l'état exposera en enchères publiques, **samedi 24** mars courant, dès les 3 heures après midi, à l'hôtel de la Couronne, à Cressier, 29 parcelles de vigne situées rière les territoires de Cressier et de Cornaux, dans les quartiers des Saint-Martin, de Blanchet, Derrière le Château, des Chumereux et de l'Argille

Le plan, la désignation des immeubles et les conditions de la vente sont déposés au dit hôtel de la Couronne, où on peut en prendre connaissance. Un double des conditions est également déposé chez le citoyen A. Bonjour, notaire, au Landeron.

Neuchâtel, 8 mars 1860.

Direction des forêts et domaines.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

MISE DE CHÊNES.

9. La Commune de Morat exposera en vente par enchères publiques, le vendredi 30 courant, dès les neuf heures avant-midi, dans la forêt du Prévoudavaud, à proximité de la grande route, 73 belles plantes de chêne debout, mesurant en diamètre sur le tronc de 3 à 5 pieds, et en billons environ 20,000 pieds cubes. S'adresser pour renseignements, au garde-forêts Jean Boula, à Charmey.

Morat, le 16 mars 1860.

Secrétairerie de ville.

A VENDRE.

10. A vendre à l'amiable deux bois-de-lits simples, un lit d'enfant, un lit en acajou avec sommier élastique et rideaux en étoffe. S'adr. à la boulangerie Fornachon, Grand'rue.

Dreyfus-Nordmann

11. Prévient le public, ainsi que ses honorables pratiques, qu'il vient de recevoir un beau choix de rubans pour la saison, ainsi que ce qui a rapport aux fournitures de mode.

Aperçu:

Rubans à l'once, depuis fr. 3»50 — Chapeaux de paille à fr. 2. — Fleurs artificielles — Voiles et voilettes depuis fr. 1. — Corsets de Paris fr. 3. — Gants de peau à 90 c. — Gants en coton à 50 c. — Crinolines à ressort bonne qualité à 3 fr.

Un grand assortiment tulle, blondes, dentelles en laine, et en coton; cols brodés et mousseline.

Chez Laurent Picco,

Rue des Moulins, n° 15.

12. Macaronis longs, gros, blancs et jaunes; id. longs, petits blancs et jaunes; idem courts, gros, blancs et jaunes. Lasagnes et lassagnettes blanches et jaunes; toutes qualités de pastillages pour la soupe, gruau d'orge et d'Ulm, ris, gruau d'avoine première qualité, farine de maïs.

Articles du midi: Raisins Malaga, première qualité, raisins et fruits confits, figues au détail et en boîtes, dattes, première qualité, moutarde de Dijon et Bordeaux, moutarde de poivrons, pruneaux de Bordeaux, pruneaux de Palerme, noisettes et coquemolles, noix de muscade, clous de girofle et canelle, tapioca, sagou, fécule de pomme de terre, citrons et oranges. — Chocolat de Turin, première qualité, Juliennes, de la conserve d'oignons et cornichons, chandelles première qualité, café et sucre, huile à brûler, huile de lin, anchoix au sel, sardines à l'huile, harengs première qualité et morue. De belles châtaignes blanches, tabac et cigares. Vin Malaga et d'Espagne, le tout à prix raisonnable. Le magasin est ouvert tous les jours.

13. On offre à vendre une veste et deux pantalons d'ordonnance pour un fantassin de petite taille; ces habits, fort peu usagés, seront cédés à bas prix. S'adr. à M. Jacob Hess, à Corcelles.

14 A vendre, d'occasion, au cabinet de musique des dames Lehmann sœurs, une **zither** en très-bon état, avec une méthode de Moralt.

15. Faute d'emploi, on offre à vendre une balance à peser l'or et l'argent, avec sa lanterne et ses poids, ainsi que quelques **outils de graveurs,** le tout ayant très-peu servi. S'adresser à Jules Fallet, au Tertre, 10.

16. A vendre, un bon chien de garde, race Terre-Neuve. S'adr. à François Frohwein, cordier, au plan de Serrières.

AU MAGASIN MOREL,

A COLOMBIER.

Dépôt des thés de Chine de la maison **Vaucher frères, de Fleurier.**

Chocolats fins et ordinaires, de la maison Callier, de Vevey.

Tapioca du Brésil, brut et pulvérisé.
Cacao au tapioca et cacao de santé.
Sagou des Indes.
Salep et Arrow-Root.
Potages à la Crécy.
Riz julienne et parementine pour potages.
Fleur, crême et semoule de riz Caroline.
Gélatine purifiée.
Vanille belle onctueuse.
Dattes fraîches choisies.
Figues de Smyrne sur choix en petits caissons.
Pruneaux de Bordeaux, 1er choix.
Id. dits impériaux, choix sur choix.
Id. du pays, qu'il recommande particulièrement.
Raisins de Malaga.
Id. de Corinthe et d'apprêt.
Amandes ouvertes et en coques
Noyaux de pêches
Sardines et salami de Bologne.

Vinaigre et moutarde de Dijon.
Sirop de mélasse et miel coulé.
Huile de Nice vierge et fraîche.
Bougies de salons et de voitures.
Id. en couronnes et coquilles.
Chandelles de Zurich et du pays.
Huile colza épurée de Caen.
Savons de Marseille, en 1res qualités.
Amidon surfin.
Orge perlé.
Balais de paille de riz.
Liqueurs fines diverses.
Eau de fleurs d'oranger.
Vin de Malaga.
Vermouth de Turin, très-recommandable.
Rhum de la Martinique importé garanti parfaitement pur et de 1re qualité.
Cassis de Bourgogne.
Bouchons fins et ordinaires.

Encore quelques mille **cigares Bahia importés,** sur lesquels il attire l'attention particulière des amateurs.

Grand choix de **cafés** depuis le prix de **80** centimes et au-dessus, et en général tous les articles concernant l'épicerie pour lesquels il se recommande à la bienveillance du public.

Il rappelle de plus que toutes les demandes par lettres sont ponctuellement exécutées.

MODES, NOUVEAUTÉS,

CONFECTIONS POUR DAMES.

18 Madame Florine Convert, de la Chaux-de-Fonds, a l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle sera à Neuchâtel depuis le 1er avril prochain, et qu'arrivant de Paris, elle aura à offrir à sa nombreuse clientèle et aux personnes qui voudront bien la visiter, un choix varié de marchandises emplettées par elle-même et ne laissant rien à désirer tant sous le rapport de la nouveauté que de la fraîcheur: Chapeaux florence et paille d'Italie cousue, garnis ou non; id. paille anglaise, blancs, gris ou bruns; toilette et demi-toilette; chapeaux fantaisies de tous genres et de tout prix. Bonnets, coiffures, lingerie confectionnée, broderies de Nancy, rubans, fleurs, corsets et jupons à ressorts. **Confections pour dames et enfants, vêtements demi-saison, mantilles,** etc., le tout dans les formes les plus nouvelles.

Elle se chargera aussi des réparations et blanchissages de chapeaux; ayant avec elle plusieurs ouvrières, elle sera à même d'exécuter de suite toutes les commandes qu'on voudra bien lui faire.

Son magasin est situé rue du Temple-neuf, maison du bureau de bienfaisance.

Véritable ouate antirhumatismale

anglaise

du docteur PATTISON,

En vente chez M. L. Wollichard, à Neuchâtel, à 1 fr. le rouleau et 60 centimes le demi rouleau.

Cette ouate est un remède sûr et prompt contre les douleurs rhumatismales de toutes espèces, qu'elles aient leur siége dans les jambes, les bras, le dos, les mains ou dans le cou.

Dépôt général pour le continent, chez E. Ringk. à Schaffhouse.

20. A vendre, pour cause de départ, de gré à gré, jeudi 22 mars, des meubles en bon état, des bois de lits, paillasses à ressorts, commode, canapé, table ronde et carrée, une grande glace, de la batterie de cuisine et autres articles. N° 5, rue Saint-Maurice, premier étage.

21. A la proximité du château, un **beau tas de fumier de cheval.** S'adr. au bur. d'avis.

22. A vendre, quelques cents plantons de choux-fleurs hivernés. S'adr à Simon Benoit, au Plan de Serrières.

23. A vendre, une certaine quantité de beau blé-de-Pâques, pur et sans aucun mélange d'autre grain, très-propre pour semences. S'adresser à Alexandre Clottu, du Lion-d'Or, à Cornaux.

24. Jaques Mouraire, magasin maison Bouvier, n° 1, rue du Seyon, a l'honneur de prévenir le public de Neuchâtel et des environs, qu'il vient de recevoir de Paris un très-grand assortiment de parasols en tous genres, ombrelles impériales très-variées, — dites duchesses Bovoline, nouveauté à volants et sans volant, — ombrelles marquises de diverses grandeurs; — de plus, un grand assortiment d'un joli choix de parasols incertains et de en-tout-cas de Paris, du prix de fr. 8 à fr. 9. Un riche et joli choix de parapluies en tous genres. — Il est aussi très-bien assorti en couvertures en laine blanche et en coton, — tapis de table et descentes de lit en tous genres. — Plus, une riche collection de soierie pour recouvrir les parasols et parapluies. — Il espère, par ses prix modérés et la bienfacture de ses ouvrages, mériter la confiance du public.

25. On offre à vendre, faute d'emploi et à un prix très-bas, un excellent piano à 6 octaves. S'adresser à M. Imler, faubourg du lac, n° 25, qui indiquera.

26. A vendre, un bon pressoir, bien établi, écrou en noyer, vis à collier, de 25 à 30 gerles. S'adr. au bureau d'avis.

27. Des bouchons surfins de différentes grosseurs, venant d'Espagne. S'adresser chez Charles-Frédrich Borel, rue des Moulins.

28. A vendre ou à louer, un piano carré, à bon compte. S'adresser à la Grand'rue, n° 11, au 2me étage

29. A vendre, différents objets pour horlogerie, tels que: outils pour arrondir les roues de montres, une forte presse à découper les ancres ou les aiguilles, un petit tour d'horloger ou de mécanicien, et différents outils pour faire des ressorts de montres, avec plusieurs bottes d'acier pour cet usage. S'adr au bureau de cette feuille.

30. A vendre, chez C.-F. Gueisbuhler, à Serrières, environ 500 pieds de fumier de vache et de cheval.

31. A vendre, aux environs de la ville, un tas de fumier de vache, d'environ 2,500 pieds. S'adresser au bureau d'avis.

32. MM. Jaquet et Bovet sont chargés de la vente de quelques jolies glaces de diverses grandeurs, à un prix avantageux.

Aux débitants et fabricants de spiritueux.

33. Avec l'Essence de Rhum on fabrique avantageusement et à la minute un Rhum imitant sous tous les rapports le véritable de la Jamaïque. S'adresser par lettres affranchies sous les initiales J. S. au bureau de cette feuille

34. A vendre, environ 1500 pieds de fumier de vache et cheval. S'adresser à Virchaux-Sandoz, au Cheval-blanc, à Saint-Blaise.

35. **Louis Wollichard,** à Neuchâtel, prévient MM. les cultivateurs, qu'il vient de recevoir ses graines fourragères du printemps, comme suit: graines d'esparcette, trèfle annuel et blanc, luzerne du midj, ray-gras, graine de chanvre; ces graines sont de toute première qualité, à des prix avantageux.

36. Les personnes qui désireront se procurer au transvasage du vin 1859, blanc et rouge, 1er choix, sont priées de se faire inscrire avant la fin du mois chez M. Ad. de Pury, rue de l'Hôpital, n° 9.

TUYAUX DE FONTAINES
et de
DRAINAGE.

37. Les communes et particuliers qui ont l'intention de faire établir ou renouveler des conduits de fontaines, pourront se procurer à la fabrique de **M. de Lerber, à Romainmotier,** de bons et solides *tuyaux en terre cuite émaillés* (vitrifiés) intérieurement, pouvant soutenir les plus fortes pressions.

Les avantages de ces tuyaux sont incontestables, tant sous le rapport de leur solidité et durée, que de leur prix.

La fabrique se charge du posage des conduits d'eau sous garantie; elle fournit aussi de bons et solides *tuyaux de drainage* dans tous les calibres désignés sur les tarifs.

La fabrique ne pouvant satisfaire de suite à toutes les demandes, on est prié d'adresser à l'avance les commandes, tant pour les tuyaux de fontaines que pour les drains, les livraisons se faisant d'après le rang de l'inscription de la commande.

38. **Auguste Jeanfavre** et son épouse **Marie née Dellenbach** informent le public que leur magasin d'épiceries, rue du Seyon, est de nouveau ouvert et qu'il sera constamment pourvu de bonnes marchandises. Ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

39. Faute d'emploi, plusieurs laigres de contenances diverses, dont un ovale aviné en rouge. S'adr. à MM. de Merveilleux, au Pertuis-du-Soc, ou à M. Borel-Fauche, en ville.

ATTENTION.

40. L'honorable public est informé que F. Ducommun-Wuthier met en liquidation, à très-bon compte, sa chapellerie; on trouve chez lui des chapeaux des années précédentes à moitié prix.

41. Jean-Baptiste Koch, sous les Halles, à Neuchâtel, annonce qu'il vient de recevoir un grand assortiment d'horloges de la Forêt noire, dont il garantit chaque pièce; il est de même toujours bien assorti dans la brosserie en tout genre, ainsi que de brosses à parquets et à cirer les appartements, ustensiles de ménage, moulins à café, marmites et tœpflets, et tout ce qui concerne les articles de cuisine; de plus, fournitures de bâtiments, fiches, serrures et crémones, fermentes de fenêtres, clouterie et pointes de Paris, articles pour cordonniers, outils pour menuisiers, charpentiers et charrons, etc., le tout à des prix raisonnables. Il se recommande à ses pratiques et au public en général.

Démolition de l'ancien hôtel-de-ville,
à Neuchâtel.

42 Pour achat de matériaux qui en proviendront, s'adresser incessamment à la société Maret Ritter et Ce

ON DEMANDE A ACHETER.

43. Ferd. Gacon, serrurier, demande à acheter un laminoir en bon état. Le même fait toujours des potagers sur commande, ainsi que des fers et pots à repasser.

44. On demande à acheter d'occasion une **petite voiture** à 2 ou 4 places, genre phaëton ou autre, qui soit encore en bon état et légère pour un cheval. S'adresser au bureau d'avis.

45. On demande à acheter un fauteuil sur roues, pour malade. S'adr. au bureau de cette feuille.

Fourniture de 300 toises bois à brûler,
à livrer à l'usine de Maret Ritter et Ce,
à Neuchâtel.

46. Les offres, par toise de 150 pieds cubes, selon échantillons de bûches à déposer, seront reçues jusqu'au 5 avril prochain

A LOUER.

47. A louer, pour la Saint-Jean, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Georges Nagel, menuisier, rue des Chavannes, n° 6.

48. A louer, pour l'année ou la belle saison, un vaste et beau logement, d'où l'on jouit d'une vue agréable, situé à Côte-Bertin, à 15 minutes au-dessus du village de Couvet et à même distance de la gare du chemin de fer Franco-Suisse. Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Borel, notaire, ou Gustave Petitpierre, fabricant d'outils d'horloger, à Couvet.

49. A louer, pour le 1er avril, une chambre meublée pour un ou deux messieurs. S'adr. rue des Moulins, n° 27, 2me étage.

50. A louer, pour la St-Jean, un petit logement composé d'une chambre, un bûcher et une cuisine, pour deux personnes, rue du Seyon, n° 16.

51. Pour la Saint-Jean prochaine, une petite propriété plantée d'arbres fruitiers, sise aux Parcs-dessous, et composée de 4 pièces, cuisine et dépendances; plus, une écurie et fenil. S'adresser rue du Temple-neuf, n° 18, 1er étage

52 A louer, au centre de la ville, pour de suite, à un monsieur, une jolie chambre meublée, ou deux chambres non meublées. S'adr. Grand'rue, n° 10, au second.

53. A louer, pour la Saint-Jean prochaine, un logement au Tertre, composé de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à Fréd. Meuron, aux Terreaux.

54. A louer, pour la belle saison, une chambre meublée située dans une belle exposition aux environs de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

55. A louer, pour la St-Jean prochaine, un logement de 3 chambres et un cabinet, chambre à serrer, cave et galetas. S'adresser au propriétaire, rue du Temple-neuf, n° 24, au 2me étage.

56. A louer, pour la St-Georges, un joli petit appartement remis tout à neuf, avec un jardin potager planté d'arbres fruitiers renfermé dans ses murs, situé dans un village près de Neuchâtel; on aimerait un petit ménage sans enfants. Le bureau de cette feuille indiquera.

57. A louer, pour la St-Jean, un appartement situé au soleil, ayant une vue très-étendue sur le lac et les Alpes, contenant trois chambres, cuisine, cave, galetas, jardin, et dépendances nécessaires. S'adr. à Henri-Louis Leuba, entrepreneur, à Corcelles.

ON DEMANDE A LOUER.

58. On demande à louer, de suite s'il est possible, une ou deux grandes chambres non meublées, attenantes. S'adr. au bureau d'avis.

59. On demande à louer en ville, pour la St-Georges ou St-Jean, un logement de une ou deux chambres, avec les dépendances nécessaires. S'adresser au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

60. Une wurtembergeoise, 23 ans, désire trouver pour le mois d'avril, une place de bonne d'enfant; elle est munie de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.

61. Une demoiselle de Dresde, très-recommandable, habitant depuis quelques mois la Suisse française, désirerait une place auprès de jeunes enfants, auxquels elle donnerait l'instruction élémentaire S'adresser au bureau d'avis.

62. Une allemande tout-à-fait brave et recommandable, 23 ans, demande une place de femme de chambre ou de bonne; elle ne sait pas le français. S'adresser à Jean Weber, maître cordonnier à Peseux.

63. Une allemande, 19 ans, qui sait faire la cuisine, coudre, tricoter, etc., demande une place aussitôt que possible, soit comme servante, soit comme bonne d'enfants. S'adr. à M. Sperli, charron, rue des Pôteaux.

64. Une domestique, 25 ans, parlant l'allemand et le français, cherche à se placer de suite, en ville ou à la campagne; elle sait faire un bon ordinaire. S'adr. à Rodolphe Grimm, au château de Peseux.

65. Une fille de 24 ans, bien recommandable, parlant les deux langues, cherche à se placer dans un magasin, de préférence dans un magasin de chaussures. S'adr au bureau d'avis.

66. Une personne d'âge moyen, qui parle le français et l'allemand, désire se placer au plus tôt dans une honnête famille pour faire le ménage; elle peut produire de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

67. Une jeune personne âgée de 20 ans, parlant le français et l'allemand et connaissant le service de maison, désirerait se placer pour le 1er avril comme femme de chambre, ou pour soigner des enfants. S'adresser au bureau d'avis.

68. Une jeune personne cherche à se replacer pour le 1er avril prochain ; elle sait faire un ordinaire et les autres ouvrages d'un ménage. S'adr. chez M Borel, menuisier, maison Neuve.

69. Une domestique allemande, 22 ans, demande à se replacer de suite ; elle sait faire un ordinaire ainsi que les divers ouvrages du ménage, et connaît les travaux de la campagne. S'adr. chez M. Muller, marchand de bric à brac, rue des Moulins.

70. Une jeune personne désire trouver le plus tôt possible, une place comme repasseuse ou fille de chambre. S'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

71. On demande, pour entrer de suite, une jeune fille qui ait l'habitude du ménage et des enfants. S'adresser au bureau d'avis.

72. Pour un ménage de 5 personnes, près de la ville, on demande une bonne cuisinière, sachant soigner un jardin. On désirerait qu'elle fût munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

73. On demande pour valet de chambre, un jeune homme de bonne conduite, ayant si possible déjà quelques connaissances de ce service. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.

74. On demande pour le 1er avril prochain, un domestique fort et robuste, muni de bonnes recommandations, sachant bien conduire et soigner les chevaux. On donnera la préférence à un homme marié. S'adresser au bureau de la fabrique de papier de Serrières.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

75. Il a été échangé au bal de vendredi 16 court une mantille en soie noire avec volant et blondes. La personne qui en a fait l'échange est priée de la rapporter chez Mme Robert-Petitpierre, à l'Evole.

76. On a trouvé, le jeudi 8 mars, sur la route conduisant de Neuchâtel à Valangin, **un sac d'avoine.** La personne qui l'a perdu peut le réclamer, contre les frais, chez Mad. Rosallaz, au Sablon.

77. Un chien de petite taille, manteau blanc, les oreilles et une partie de la tête noires, une tache de même couleur au côté, s'est égaré depuis Peseux le 29 février; la personne qui en a pris soin est priée d'en aviser, contre récompense, M. Benoit, pintier, rue Fleury, à Neuchâtel.

AVIS DIVERS.

78. Une maîtresse tailleuse demande une apprentie ou une assujettie. S'adr. au bureau d'avis.

79. Justine Humbert se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pour aller soigner des malades ; elle fera tout son possible pour satisfaire les personnes qui voudront l'occuper. S'adr. rue du Pommier, n° 4.

80. Jacob Probst, menuisier, à Anet, prendrait en pension un tout jeune enfant auquel les meilleurs soins seraient donnés.

81. Mademoiselle Berlincourt informe le public qu'elle continue, comme par le passé, à recouvrir les parapluies et ombrelles, et à faire toutes les réparations relatives à cet état, lesquelles elle exécute avec soin. S'adresser n° 22, rue du Temple-neuf.

ASILE DE BUTTES.

82. Le comité de l'asile de Buttes, qui n'a de ressources fixes que les modiques pensions payées par une partie des élèves et qui, pour le reste, compte sur la fidélité de Dieu et la bienveillance publique qui jusqu'ici ne lui a pas manqué, fait en ce moment un appel en faveur d'une loterie, autorisée par le conseil d'état, et qui sera tirée au printemps. Tous les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance, mais les objets utiles autant et même plus que les objets de luxe.

Les dons seront reçus : à Fleurier, chez Mmes Coulon, Bugnon, Allaman et Guillaume, membres du comité; à Couvet, chez Mme Rosselet, à la Cure; à Buttes, à la cure et chez les membres du comité; à Neuchâtel, chez Mmes Coulon de Montmollin et Dubois-Calame; à Bôle, chez Mme Fabry; à la Chaux-de-Fonds, chez Mme Bersot, au Locle, chez Mme Gallot.

REVUE SUISSE.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

83. La livraison de **mars,** de la *Revue Suisse,* contient les articles suivants : — I **Des causes du froid sur les hautes montagnes,** par M. Ch. Martins, — II **Denney et Tapolet**. Etude sociale, deuxième partie. — III **Chronique de Paris.** — IV **Bulletin littéraire.**

La *Revue Suisse* paraît à Neuchâtel, par livraisons mensuelles de 4 à 6 feuilles, formant un beau volume de 50 à 60 feuilles, soit 800 pages par an au moins. — Prix d'abonnement: **Pour toute la Suisse**: fr. 10 par an, et fr. 6 pour six mois, franco à domicile. — **Pour la France** et **la Haute-Italie**: fr. 13 pour un an, et fr. 7 pour six mois, franco à domicile.

On s'abonne directement au bureau de la *Revue Suisse,* librairie **E. Klingebeil,** à Neuchâtel, ou chez les libraires et aux bureaux de poste.

84. Les personnes qui s'intéressent à la vente en faveur des **Missions évangéliques,** sont informées qu'elle aura lieu le jeudi 29 mars, à 10 hres du matin, à l'antichambre de l'Oratoire, rue de la Place-d'Armes. Les ouvrages et autres objets destinés à cette vente seront reçus avec reconnaissance et remerciement; ils peuvent être déposés aux magasins de MM. Lebet-Roy et Meyer et Ce, à Neuchâtel.

85. La Municipalité de Fontainemelon ayant décidé l'établissement d'une école inférieure permanente mixte, dont l'ouverture aura lieu le 15 mai prochain, la Commission d'éducation du dit lieu invite les institutrices brévetées, qui seraient disposées à desservir ce poste, à faire leurs offres de services en envoyant leurs papiers, d'ici au 1er mai, au soussigné, vice-président de la commission. Outre l'enseignement primaire approprié à une classe de cette nature, l'institutrice devra donner quelques heures de leçons d'ouvrages aux jeunes filles de l'école supérieure. — Le traitement consiste en une somme annuelle de fr. 600, payable par trimestres. — Il y a six semaines de vacances dans l'année. Le nombre des heures de leçons par semaine, celles d'ouvrages du sexe comprises, est de 33.

Fontaines, 17 mars 1860.

Bernard de Gélieu, pasteur.

86. Un instituteur de la Suisse française, domicilié actuellement à Neuchâtel, ayant encore quelques heures disponibles, désirerait donner des leçons d'écriture, de français ou d'arithmétique. Il se chargerait d'écritures à domicile. S'adr. au bureau d'avis.

87. Un jeune homme de la Suisse allemande, qui vient de finir son apprentisage dans une maison de commerce, cherche, pour se perfectionner dans la langue française, une place de commis ou de volontaire. S'adr. à M. Rychner, architecte, faubourg du Crêt.

88. La place de régente de l'école des filles de Fontaine étant devenue vacante par la retraite honorable de l'institutrice qui la desservait, appelée à d'autres fonctions, et devant être repourvue au 1er mai prochain, les aspirantes brévetées sont invitées à faire parvenir leurs papiers, d'ici au 14 avril, au soussigné, président de la commission d'éducation, laquelle fixera plus tard, s'il y a lieu, un jour d'examen. Les objets d'enseignement sont ceux déterminés par les articles 15 et 16 de la loi scolaire. Le nombre des heures de leçons par semaine est de 33 Il y a six semaines de vacances dans l'année. — Traitement annuel fr. 700 en argent, payables par trimestres, plus un logement et le bois d'affouage, à charge de chauffer la salle d'école

Fontaines, le 17 mars 1860.

Bernard de Gélieu, pasteur.

89. Les huit séances de lecture annoncées au commencement de cet hiver commenceront vendredi 23 mars, à 5 heures, au Gymnase. La première séance sera publique.

On trouve des cartes chez MM. Gerster et Meyer, libraires, auprès de qui MM. les souscripteurs sont priés de retirer les leurs.

MM. les chefs d'institutions sont priés de s'adresser à M. Secrétan.

ATTENTION.

90. M. Alphonse Wittnauer, teinturier, au Prébarreau, Neuchâtel, prévient le public de la ville et des environs, ainsi que MM. les maîtres d'hôtel, que le lavage et blanchiment des couvertures de laine a recommencé; il espère que la perfection à laquelle il est parvenu dans ce genre de travail, saura lui attirer toujours plus la confiance de chacun. S'adresser tous les jours au Prébarreau, et le jeudi à son dépôt, place du Marché, maison de M. Olivier Petitpierre.

91. Le poste d'instituteur, à Bôle, étant devenu vacant par la retraite honorable du titulaire actuel, MM. les régents qui pourraient aspirer à ce poste sont priés d'envoyer leurs papiers au soussigné, jusqu'au 6 avril prochain.

Astrictions : 39 heures de leçons en hiver et 33 en été. Plus, 4 mois d'école du soir.

Objets d'enseignement: Ceux prescrits pour le degré supérieur.

Traitement: fr. 1050, dont 150 en nature.

Rochefort, le 19 mars 1860.

Le présidt de la commission d'éducation,

H. Junod, pasteur.

92. Un jeune homme de 26 ans, aimerait se placer de suite en qualité de commis dans un bureau ou magasin. S'adresser à M. Pattegay, rue neuve des Poteaux, qui indiquera.

Société neuchâteloise d'utilité publique.

93. L'assemblée générale annuelle de la société est convoquée pour lundi prochain, 26 mars, à 8 heures du soir, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle du conseil général.

Ordre du jour:

Réception de nouveaux membres;
Rapport annuel;
Reddition des comptes de la société;
Rapport de la commission chargée d'examiner les essais de pisciculture de M. le Dr Vouga;
Propositions individuelles;
Nomination du comité pour 1860-61.

Les personnes qui désireraient faire partie de Société, sont priées de s'adresser au comité avant l'assemblée générale.

Neuchâtel, le 19 mars 1860.

Le président, George Guillaume,

L'un des secrétaires, Eugène Borel, avocat.

94 Un jeune homme pouvant disposer de quelques heures par jour, aimerait les employer à donner des leçons de français. S'adresser à M. Pattegay, négociant, au Carré

(La suite au supplément ci-joint).

Supplément au N° 23 de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeudi 22 Mars 1860.

THÉATRE DE NEUCHATEL.

95. Jeudi, 22 mars courant, la troupe Bardout donnera, pour 2me représentation, **l'Aumônier du régiment**, drame-vaudeville; **l'Ami François**, comédie mêlée de couplets; **La sœur de Jocrisse**, comédie-vaudeville; **A bas les maris,** grande scène comique, et plusieurs intermèdes de chant. — Premières places: fr. 1»50, — secondes, 1 fr., — troisièmes, 75 centimes, — enfants, 1/2 place.

---

96. On rappelle au public que les prix pour ramonages, sont les suivants:

a) **En ville:**

Pour chaque cheminée ou canal ordinaire 25 c.
Pour ceux qui se ramonent au sapelot 55 cent.
Pour les tuyaux en fer 50 cent.

b) **A Chaumont:**

Pour chaque cheminée ou canal 50 cent.

c) Pour celles des maisons isolées ou écartées 55 cent.

Neuchâtel, 12 mars 1860.

Direction de police municipale.

POMPES A INCENDIE.

97. La fabrique de **M. de Lerber, à Romainmotier,** canton de Vaud, se charge de la construction **des pompes à incendie aspirantes et refoulantes,** de tous les nos indiqués sur ses tarifs; elle garantit les pompes pendant cinq années contre tous défauts provenant de pièces défectueuses. La fabrique se charge aussi des réparations d'anciennes pompes et de la fourniture de tuyaux d'aspiration et de transport. On peut avoir des pompes de l'usine en échange de celles qu'on donne à réparer.

La fonderie de fer et de cuivre de l'établissement se charge de la fonte de tous genres de pièces, et en général de tout ce qui concerne cette partie.

---

98. Le Comité du Dispensaire pour le soin des malades à domicile, prévient les personnes qui s'intéressent à cette œuvre, que la collecte se fera prochainement. Il rappelle que les dons en nature, tels que linge, vêtements, vin, fruits secs, chocolat, gruau, riz, etc., sont reçus avec reconnaissance.

---

99. Le poste d'instituteur de la classe inférieure des garçons de Fleurier étant devenu vacant par le décès du titulaire, la commission d'éducation de Fleurier invite ceux qui auraient des vues sur ce poste, à s'adresser d'ici à la fin de mars, à M. le pasteur Coulon, président.

Astrictions: 33 heures par semaine.

Objets d'enseignement: Ceux qui sont prévus par la loi.

Traitement: fr. 1000.

Municipalité de Neuchâtel.

100. Le Conseil municipal porte à la connaissance du public que, par arrêté de ce jour, les rues créées par la Société de construction, l'une entre l'ancienne route des montagnes et le Tertre, l'autre entre la rue du Faubourg et celle du Faubourg du lac, ont reçu les noms de **rue de l'Industrie** et de **rue de l'Orangerie.**

Neuchâtel, le 7 mars 1860.

Secrétariat municipal.

---

101. Mlle Peterman, lisseuse, prévient les personnes qui voudront bien l'occuper, qu'elle a son domicile rue de la Place-d'Armes, n° 5.

500,000 FRANCS à GAGNER

au tirage du 1er avril 1860.

DES LOTS D'OBLIGATIONS CHEMINS DE FER D'AUTRICHE.

Les gains capitaux de l'emprunt sont: 21 fois Fr. **625,000,** 71 fois Fr. **500,000,** 103 fois Fr. **375,000,** 90 fois Fr. **100,000,** 105 fois Fr. **75,000,** 90 fois Fr. **50,000,** 105 fois Fr. **37,500,** 370 fois Fr. **12,500,** et 8667 gains de Fr. **10,000** à Fr **1000.**

Le moindre gain que puisse remporter un lot d'obligation est de **Fr. 300.** — En s'adressant **directement** à la maison de banque soussignée dont la partie **spéciale** forme le débit des susdits lots, on est non seulement sûr de jouir des conditions de participation les plus modérées, à la portée de tout le monde, mais aussi de la plus prompte et scrupuleuse exécution de l'ordre donné.

NB. Sur toute demande, le prospectus sera envoyé franco, ainsi que la liste immédiatement après le tirage.

STIRN & GREIM, banquiers,
à FRANCFORT s/M.

PENSION WEHRLI.

103. A Guggenbühl, canton de Thurgovie, fondée par J.-J. Wehrli et dirigée par son successeur J.-J. Muller-Merk.

Les principes mis en pratique dans cet institut se fondent sur les expériences que le célèbre pédagogue Wehrli a faites à Hofwyl et à Kreuzlingen pendant près d'un demi-siècle, et qui sont peut-être les plus propres à favoriser également le développement de l'intelligence, du cœur et des facultés physiques des élèves.

Ayant appliqué plusieurs années avec lui ces principes et les conservant avec soin dans l'institut qui lui survit, nous le recommandons aux parents dont les enfants ont de la peine à suivre les cours des écoles publiques.

Le prix de la pension ne dépassera pas fr. 700.

S'adresser pour les renseignements ultérieurs au directeur lui-même, ou à MM. G.-A. Rosselet, pasteur, Edouard Pernod et François Petitpierre, à Couvet.

BLANCHISSAGE
de
CHAPEAUX DE PAILLE
à Boudry.

Mme Dubois a l'honneur d'annoncer, qu'ayant acheté le matériel nécessaire, et apprenant d'une des meilleures blanchisseuses du pays, elle se charge dès à présent des blanchissages, réparations, apprêtages et teintures des chapeaux de paille en tous genres. Ayant reçu les formes à la dernière mode, elle espère contenter pleinement ceux qui l'honoreront de leur confiance. Elle sera modique dans ses prix.

On trouvera chez elle un joli choix de chapeaux de paille, de tous genres, qualités et prix.

Le dépôt pour Neuchâtel, est chez M. Schorpp-Neuenschwander, rue St-Maurice, n° 2.

---

105. Une famille sans enfants et tenant un commerce, recevrait deux enfants qui pourraient apprendre la langue allemande dans les bonnes écoles secondaires de l'endroit. Adresser les lettres, aux initiales A. L., au bureau de cette feuille.

---

106. Une demoiselle pouvant fournir de bons témoignages, désire se placer comme gouvernante ou pour tenir compagnie à une personne âgée ou maladive. S'adresser à Mlle Henriette Raymond, faubourg du lac, n° 25.

AVIS AUX CAPITALISTES.

107. Pour l'exploitation d'une invention *de la plus haute importance,* dont les bénéfices **prouvés** s'élèvent **à plus de 500** %, on demande fr. 20,000, qui seront **parfaitement garantis.** S'adr. à Lausanne, sous W. H. N. poste restante. Affranchir.

Mise au concours.

108. Une classe primaire des filles, récemment créée à Neuveville, est mise au concours. Obligations: celles qui sont prescrites par la loi et par les règlements scolaires, 33 heures à donner par semaine. Le régent doit, en outre, posséder la langue allemande, qu'il est appelé à enseigner. Il est tenu de faire les fonctions d'église au temple allemand. Traitement: 800 fr.; plus, la subvention de l'état de 220 fr., et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. Les aspirants sont invités à se faire inscrire chez M. le président de la commission d'école, à Neuveville, et à lui envoyer leurs papiers avant le 22 mars courant. L'examen aura lieu le 24 mars courant, à 9 heures du matin.

Neuveville, le 12 mars 1860.

La Commission d'école.

---

109. Jean Isly, de Butzberg (canton Berne), successeur de Waltman, prévient le public qu'il fait toutes les semaines un service régulier de voiture entre Butzberg, Langenthal et Neuchâtel, comme suit:

départ de Butzberg, mardi à 3 heures du soir,
arrivée à Neuchâtel, jeudi à 8 heures du matin,
départ de Neuchâtel jeudi à 3 heures du soir,
arrivée à Butzberg dimanche à midi.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

110. Hte Rossel, modiste, jusqu'à présent près la voûte des anciennes boucheries, annonce à l'honorable public et particulièrement à ses pratiques de la ville et des environs, qu'elle continue à travailler à son domicile, rue de la Place d'Armes, n° 5, au rez-de-chaussée, à côté de la caisse d'épargne.

---

111. M. Dirks vient de fixer son domicile dans sa maison située au faubourg de l'hôpital, n° 40, il prie les personnes qui pourraient avoir à faire à lui, de bien vouloir s'adresser au second étage de la dite maison. Le même offre à vendre tous les matériaux d'un four de boulanger à démolir à la St-Jean et une partie des ustensiles du même établissement.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

Rorschach, 15 mars. — Blé (Korn) et froment (Weizen), prix moyen: fr. 33»05.

Hausse fr. 0»10.

Zurich, 16 mars. — Blé (Korn), 200 livres, prix moyen: fr. 30»80.

Hausse fr. 0»05.

Bâle, 16 mars. — Epeautre (Kernen), 200 livres, prix moyen: fr. 30»—.

Baisse fr. 0»08.

Prix de l'avoine: **Zurich,** 200 lb., fr. 19»02.

TABLEAU COMPARATIF
de
l'ancien pot de Neuchâtel,
avec le
NOUVEAU POT FÉDÉRAL,
entré en vigueur le 1 mars 1858.

Neuch'l		Fédér.		Neuch'l		Fédér.		Neuch'l		Fédér.		Neuch'l		Fédér.	
F.	C.	F.	C.	F.	C.	F.	C.	F.	C.	F.	C.	F.	C.	F.	C.
	10		8		68		54	1	26		99	1	84	1	45
	11		9		69		54	1	27	1	—	1	85	1	46
	12		9		70		55	1	28	1	01	1	86	1	47
	13		10		74		56	1	29	1	02	1	87	1	47
	14		11		72		57	1	30	1	02	1	88	1	48
	15		12		73		58	1	31	1	03	1	89	1	49
	16		13		74		58	1	32	1	04	1	90	1	50
	17		13		75		59	1	33	1	05	1	91	1	50
	18		14		76		60	1	34	1	06	1	92	1	51
	19		15		77		61	1	35	1	06	1	93	1	52
	20		16		78		61	1	36	1	07	1	94	1	53
	21		17		79		62	1	37	1	08	1	95	1	54
	22		17		80		63	1	38	1	09	1	96	1	54
	23		18		81		64	1	39	1	09	1	97	1	55
	24		19		82		65	1	40	1	10	1	98	1	56
	25		20		83		65	1	41	1	11	1	99	1	57
	26		20		84		66	1	42	1	12	2	—	1	58
	27		21		85		67	1	43	1	13	2	05	1	61
	28		22		86		68	1	44	1	13	2	10	1	65
	29		23		87		69	1	45	1	14	2	15	1	69
	30		24		88		69	1	46	1	15	2	20	1	73
	31		24		89		70	1	47	1	16	2	25	1	77
	32		25		90		71	1	48	1	17	2	30	1	81
	33		26		91		72	1	49	1	17	2	35	1	85
	34		27		92		72	1	50	1	18	2	40	1	89
	35		28		93		73	1	51	1	19	2	45	1	93
	36		28		94		74	1	52	1	20	2	50	1	97
	37		29		95		75	1	53	1	21	2	55	2	01
	38		30		96		76	1	54	1	21	2	60	2	05
	39		31		97		76	1	55	1	22	2	65	2	09
	40		32		98		77	1	56	1	23	2	70	2	13
	41		32		99		78	1	57	1	24	2	75	2	17
	42		33	1	—		79	1	58	1	24	2	80	2	21
	43		34	1	01		80	1	59	1	25	2	85	2	25
	44		35	1	02		80	1	60	1	26	2	90	2	28
	45		35	1	03		81	1	61	1	27	2	95	2	32
	46		36	1	04		82	1	62	1	28	3	—	2	36
	47		37	1	05		83	1	63	1	28	3	10	2	44
	48		38	1	06		84	1	64	1	29	3	20	2	52
	49		39	1	07		84	1	65	1	30	3	30	2	60
	50		39	1	08		85	1	66	1	31	3	40	2	68
	51		40	1	09		86	1	67	1	32	3	50	2	76
	52		41	1	10		87	1	68	1	32	3	60	2	84
	53		42	1	11		87	1	69	1	33	3	70	2	91
	54		43	1	12		88	1	70	1	34	3	80	2	99
	55		43	1	13		89	1	71	1	35	3	90	3	07
	56		44	1	14		90	1	72	1	35	4	—	3	15
	57		45	1	15		91	1	73	1	36	4	10	3	23
	58		46	1	16		91	1	74	1	37	4	20	3	31
	59		46	1	17		92	1	75	1	38	4	30	3	39
	60		47	1	18		93	1	76	1	39	4	40	3	47
	61		48	1	19		94	1	77	1	39	4	50	3	54
	62		49	1	20		95	1	78	1	40	4	60	3	62
	63		50	1	21		95	1	79	1	41	4	70	3	70
	64		50	1	22		96	1	80	1	42	4	80	3	78
	65		51	1	23		97	1	81	1	43	4	90	3	86
	66		52	1	24		97	1	82	1	43	5	—	3	94
	67		53	1	25		98	1	83	1	44				

VARIÉTÉS.

YEDO.

(Extrait d'une lettre écrite au *Journal de Genève*).

Consulat d'Amérique à Yedo, 7 octobre 1859.

Nous arrivâmes à Kanagawa dans l'après-midi du 3 octobre. Dès le lendemain matin, je partis pour Yedo avec trois autres personnes dans un petit bateau découvert, et, quoique la distance ne fût que de 16 milles, nous fûmes neuf heures et demie en route par suite d'un temps affreux et de misères accessoires dont je vous épargne le récit. Une pluie torrentielle nous perça jusqu'à la peau, et nous avions quitté le vaisseau avec une telle hâte que nous avions oublié de déjeûner et de rien prendre avec nous à boire ou à manger. Après bien des heures de misère et de tempête, nous arrivâmes dans cette ville, certainement la plus vaste du monde. Nous y trouvâmes M. Harris, notre ministre résidant, qui, à l'imitation du bon Samaritain, eut pitié des étrangers, les recueillit, banda les blessures (de leur estomac), et, après un bon dîner, les envoya au lit, où ils trouvèrent le sommeil des fatigués et les reves du juste.

Le lendemain nous trouva de grand matin en selle, montés pour explorer le contour de la ville, sur de petits chevaux noirs du pays. Yedo, dont je vous donne ici l'orthographe correcte, est vraiment une ville de *magnifiques distances*. Elle borde le rivage en forme de croissant sur une longueur de seize milles et s'étend dans l'intérieur à une distance presque égale. De tous côtés, l'œil se repose sur des parcs magnifiques et sur des jardins ombragés d'arbres si beaux, que leur vue rappelle à mes souvenirs Richmond et Windsor. L'abord de quelques temples et de plusieurs résidences des *Daimios* ou princes indigènes, ressemble à ces beaux manoirs dont la noblesse anglaise est si glorieuse; je puis même dire que plusieurs sont très-supérieurs à tout ce que j'ai vu en Angleterre, en Amérique et en Suisse. En franchissant à cheval des distances de plusieurs milles sans changer de direction, le regard charmé par une suite non-interrompue de si magnifiques *paysages*, vous trouvez presque impossible de vous croire au centre d'une cité de deux millions d'habitants. — Il n'y a pas de murailles autour de Yedo, je veux dire de ces fortifications solides comme le mur d'enceinte de Pékin. Mais de temps en temps on y rencontre un mur épais de granit élevé autour de l'habitation de quelque prince Le palais de l'empereur ou Tycoon (prononcez *Taïcoun)* est d'une grande beauté et forme avec son parc un parfait *rus in urbe* Il faut d'abord franchir un fossé entre deux murs de granit, puis on monte une colline couverte de gazon le plus doux et le plus vert, variée de bosquets. Le sommet de la colline est couronné d'une muraille peu élevée, construite de blocs énormes de granit ingénieusement agencés, au delà de laquelle nous pûmes apercevoir de jolies constructions répandues au milieu des plus beaux arbres qu'il soit possible de voir. La reine Victoria, quelque fière qu'elle puisse être de ses parcs, n'a rien de semblable à ceci.

Dans cette même journée, nous dûmes parcourir une distance de trente milles dans toutes les parties de Yedo pour nous en faire une idée générale. Sauf les quartiers du centre, les maisons forment rarement une ligne continue des deux côtés de la route. Elles ont une grande ressemblance avec celles de Nagasaki. On compte dans la capitale 360 *daimios* ou princes de la noblesse héréditaire dont quelques-uns y ont plusieurs résidences différentes. Leurs habitations forment de longues rangées de bâtiments assez bas, peints en noir dans la partie inférieure et en blanc dans la moitié supérieure. Les toits s'avancent en saillie Par quelques regards que j'ai pu y jeter, par des fenêtres ou par des portes ouvertes, l'intérieur m'a paru confortable et agréable. Quelques-unes de ces résidences sont d'une immense étendue et couvrent plusieurs acres de terre, sans compter les parcs qui en dépendent et dépassent quelquefois un mille de longueur.

Nous nous arrêtâmes pour dîner à un restaurant. La maison était située sur la rue, et nous y entrâmes après avoir ôté nos souliers. Le fond du bâtiment était formé de portes à coulisses, alors toutes ouvertes, de manière à nous donner la vue la plus délicieuse de tout terrain qui en dépend Les domestiques, qui étaient toutes de très-jolies filles, se partageaient le soin de nous éventer et de servir devant nous des raisins délicieux, du riz, du poisson, du vin, et nous pûmes nous croire transportés dans le paradis de Mahomet, aux soins de ces houris dont nous parlent les *Mille et une Nuits*. On avait ménagé, à l'étage inférieur de la maison, des chambres de bains où l'eau froide jaillissait d'ouvertures pratiquées dans le roc.

A notre retour, nous eûmes, du haut d'une colline, une belle vue de la ville entière, qui s'étendait à nos pieds et dans toutes les directions, excepté une, comme une mer d'habitations semée de verdure, d'arbres, sans autres limites que celles de l'horizon. Par la raison que je vous ai dite, il eût été impossible de voir une plus belle réunion de parcs et de paysages. En face de nous, mais à la distance de quelques milles, nous revoyons la baie bordée à son entrée de cinq grandes batteries carrées.

Nous eûmes malheureusement plusieurs jours de pluie abondante, mais je n'employai pas moins chaque matinée à parcourir la ville à pied, accompagné d'un ami. Je puis me flatter d'en avoir exploré tous les quartiers. Les maisons y sont très-semblables à celles de Nagasaki; les rues larges et propres. A des intervalles d'une centaine de mètres, elles sont interrompues par une porte qui se ferme à la nuit et sert de poste à des agents de police chargés de veiller sur les malfaiteurs. Quant aux habitants, il est impossible de les désirer plus gais et plus bienveillants. Notre costume européen et notre visage attiraient toujours autour de nous une foule nombreuse, mais elle était toujours tranquille et bien disposée, attentive à nos moindres désirs; jamais nous n'avons rencontré rien qui ressemblât à de la malveillance, encore moins à une insulte dans toutes nos promenades autour de Yedo.

Nous n'avons vu que peu de belles boutiques à Yedo; elles sont petites, à l'exception des magasins de soieries, dont quelques-uns sont grands comme cinq magasins de Paris réunis. Ils sont pleins de petits garçons qui crient le prix de leurs marchandises

BULLETIN.

— On nous annonce le départ de M. le général Dufour pour Paris.

— *Turin*, 18 *mars*. M. Farini a présenté cette après-midi au roi Victor-Emmanuel les résultats de la votation de l'Emilie.

S. M. sarde a prononcé à cette occasion un discours par lequel elle accepte ce vote solennel. « En réunissant, a dit le roi, aux anciennes provinces de mes Etats, Parme et Modène en même temps que les Romagnes, je n'entends pas manquer à ma vive dévotion pour le chef auguste de l'Eglise. Je suis prêt au contraire à défendre l'indépendance nécessaire à l'exercice du suprême ministère du pape et contribuer à l'éclat de sa cour, et à rendre hommage à sa souveraineté.

« Le Parlement sarde, en recevant dans son sein les représentants de l'Italie centrale, assurera la prospérité, la liberté et l'indépendance du nouveau royaume. »

La *Gazette officielle* publie en même temps un décret qui annexe les provinces de l'Emilie aux Etats-Sardes. Les élections des députés de l'Emilie au Parlement sont fixées au 25 mars.

Londres, 19 *mars*. — Le *Times* d'aujourd'hui publie une dépêche de Paris qui annonce que l'Autriche se prononcera contre toute violation des droits de la neutralité suisse telle que cette neutralité a été garantie par les traités.

— M. le colonel Denzler a été appelé hier à Berne par le télégraphe. Nous apprenons également que le conseil fédéral a élevé au rang de colonel fédéral, M. Philippin, de Neuchâtel, au rang de lieut.-colonels MM. Ch. Roy et Ami Girard, et au rang de capitaine fédéral d'artillerie M. Louis de Perrot.

NEUCHATEL.

— La nuit dernière, un magasin d'horlogerie de notre ville a été audacieusement dévalisé Les voleurs se sont introduits au moyen d'une fausse clef, et ont enlevé une quantité considérable de montres.

— Un commencement d'incendie a eu lieu hier entre midi et une heure, dans la boulangerie par actions de notre ville. Le feu, promptement éteint, n'a causé que peu de dégâts.

— M. Louis Verdan, vice-présid^{t} du conseil administratif et directeur des finances de la commune de Neuchâtel, membre du grand-conseil, est mort à Neuchâtel le 16 mars, après quelques jours de maladie. Un nombreux convoi à accompagné lundi sa dépouille mortelle au lieu du repos. Homme probe, d'opinions modérées et dévoué à ses devoirs, M. Verdan possédait l'estime de tous les partis